



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 122396

## Texte de la question

M. Jean-Claude Thomas attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation du post internat en médecine et principalement sur le renforcement de l'encadrement de nos nombreux étudiants en médecine en Champagne-Ardenne, notamment les postes de chefs de clinique. Même si le ministère de la santé a doté la région Champagne-Ardenne de 27 postes d'assistants spécialistes ces deux dernières années pour compenser l'insuffisance des postes de chefs de clinique, ces postes sont davantage axés sur le soin que sur la formation et la recherche universitaire. Aujourd'hui, il semble important de renforcer l'encadrement de nos très nombreux étudiants en médecine, ainsi que la recherche médicale. C'est ainsi que pour ramener la région Champagne-Ardenne au niveau national, il faudrait 15 à 20 postes supplémentaires et ce pour être comparable à des régions équivalentes en termes de population. Il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de pallier ce cruel manque.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Thomas](#)

**Circonscription :** Marne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122396

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 2011, page 12163

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)